



Bulletin municipal

CHUZELLES

143 - Septembre 2021

MAIRIE DE CHUZELLES

Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse :
1 place de la mairie 38200 CHUZELLES
Tel : 04.74.57.90.97
Fax : 04.74.57.43.08
mairie@chuzelles.fr
www.chuzelles.fr

Réseaux sociaux :
Facebook : fb.me/Chuzelles
Instagram : instagr.am/Chuzelles
Twitter : twitter.com/Chuzelles
Telegram : t.me/Chuzelles

**JOURS DE PERMANENCE
DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Nicolas HYVERNAT
Maire
sur rendez-vous

Michel DELORME Travaux, Voirie,
Patrimoine et Environnement
Jeudi de 8h30 à 11h30

Marie-Thé ODRAT
Affaires Scolaires et Périscolaires
Mercredi de 15h45 à 18h45

Aurélien MEMERY
Vie associative, Animation, Sport et Culture,
Commerce et Artisans, Urbanisme
Vendredi de 15h45 à 18h45

Isabelle MAURIN
Affaires Sociales, Ages de la vie
Mardi de 8h30 à 11h30

Responsable de publication :
Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :
Commission communication - secrétariat

Impression : MESSAGES Imprimerie
111 rue Vauquelin, 31100 Toulouse

Bulletin tiré à 1100 exemplaires
et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

Dépôt légal septembre 2021

Sommaire

Édito	3
Agenda.....	4
Infos diverses.....	6
Urbanisme	7
Un peu d'histoire	9
Affaires sociales	10
Animation / Culture / Loisirs	12
Affaires scolaires	14
Travaux / Voirie	17
Mobilité	20
Environnement	21
Police municipale.....	23
Associations.....	24

Flash info

Objets trouvés

Lors du premier tour des élections départementales et régionales du 20 juin dernier, **une photo et une petite pièce** anciennes ayant probablement une valeur sentimentale ont été oubliées dans la salle de la Blanchonnière.

Si leur propriétaire se reconnaît merci de contacter la mairie pour les récupérer.



Édito du Maire



Le semblant d'été que nous avons traversé touche à sa fin, la rentrée est là. Cette période écoulée est toutefois propice au repos, et j'espère que vous avez pu profiter d'instantanés de détente malgré les aléas météorologiques et sanitaires.

Nous avons prévu pour 2021 une réflexion sur l'agrandissement du groupe scolaire. Celle-ci s'est avérée fort utile lorsque nous avons appris courant mars par l'Inspection académique la nouvelle de l'ouverture d'une 4ème classe de maternelle, portant ainsi le nombre total de classes à 10 à l'école de Chuzelles. La totalité des salles du groupe scolaire étant occupée, les commissions scolaire et travaux ont travaillé avec l'équipe enseignante à la création de cette nouvelle classe pour la rentrée. Le choix s'est porté sur la réalisation d'un nouveau bâtiment dans la cour de l'école maternelle, en optant pour une construction dite «modulaire», alliant ainsi rapidité d'exécution (livraison en août) et maîtrise des coûts, avec deux salles et un espace sanitaire. Cet investissement de modules s'inscrit dans le long terme, avec une durabilité estimée supérieure à vingt ans, et a pu faire l'objet d'un soutien financier du Département de l'Isère dans le cadre du plan école (voir page 17).

Le Département, mais également la Région, sont des partenaires indispensables à notre collectivité. Ces derniers mois ont vu le renouvellement des conseillers départementaux et régionaux. Je remercie pour le travail effectué les sortants, et souhaite la bienvenue aux arrivants avec qui j'ai hâte de travailler sur des projets communs.

La chapelle St Maxime, actuellement fermée en raison des fragilités identifiées dans sa structure, va faire l'objet en début d'année prochaine de travaux. Cette restauration a retenu l'attention de la Fondation du Patrimoine, avec qui nous avons élaboré un plan de souscription. Chacun peut participer en effectuant un don, ouvrant droit à une réduction d'impôt (voir page 8)

L'été a été marqué par une série de catastrophes climatiques: incendies en France dans le Var, en Russie, Grèce, Turquie, dans l'ouest américain; glissement de terrain au Japon, déluge en Chine, en Inde, inondations meurtrières en Allemagne et

en Belgique. Notre région n'a pas été le témoin de tels drames, mais nous avons observé des précipitations souvent importantes, sur des sols déjà saturés, entraînant localement des inondations et fermetures temporaires de route. Nous devons collectivement tendre vers une urbanisation et une culture des sols plus adéquate pour la gestion des ruissellements, avec notamment des puits d'infiltration, la limitation de l'imperméabilisation des sols, mais aussi le retour de haies et bandes enherbées.

La nouvelle salle de la Blanchonnière a été la scène de plusieurs incivilités, notamment des dégradations au niveau des vitres, et des aménagements extérieurs. Des actions sont prises pour retrouver les indélébiles et une signalétique rappelle désormais les règles de bon sens et de respect pour «bien vivre ensemble».

Après une série de confinements et couvre-feux, la fin de ce premier semestre a vu la réouverture de l'ensemble des commerces et services, notamment grâce à l'essor de la vaccination contre la covid-19. Bien qu'une nouvelle vague semble se dessiner, nous espérons vivement que les activités associatives et sportives sur la commune pourront reprendre. A cette occasion nous vous donnons rendez-vous pour la 2ème année consécutive au forum des associations le samedi 4 septembre à la Blanchonnière, où l'équipe municipale tiendra également une permanence aux côtés de la vingtaine d'associations présentes.

Je vous souhaite une bonne reprise à toutes et tous!

Nicolas Hyvernats, Maire de Chuzelles



Agenda



4/09
Forum des Associations

Prochains événements municipaux



26/09
à 17h
Clins d'oeil de l'Humour
Jean-Patrick Douillon



4/12
à partir de 15h
20^{ème} Marché de Noël

Septembre 2021

sam. 4	10h - 16h	MUNICIPALITE	Forum des associations	La Blanchonnière
mer. 8	18h45	MUNICIPALITE	Accueil des nouveaux-nés	La Blanchonnière
ven. 10	18h	ACCA	Remise des cartes	Les Poletières
sam. 11	14h - 18h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Journées du patrimoine	Chapelle St Maxime
lun. 20	15h30 - 19h30	DON DU SANG	Don du sang	La Blanchonnière
mar. 21	20h30	APE	Assemblée Générale	Les Poletières
dim. 26	6h - 18h	SOU DES ECOLES	Vide-greniers	Stade
dim. 26	17h	MUNICIPALITE	Clins d'oeil de l'Humour	La Blanchonnière

Octobre 2021

ven. 1er	19h	MUNICIPALITE	Accueil des nouveaux arrivants	La Blanchonnière
lun. 4	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière
mar. 5	20h30	SOU DES ECOLES	Assemblée Générale	Les Poletières
sam. 9	14h - 18h	ARTS & LOISIRS à GOGO	Exposition	La Blanchonnière
dim. 10	10h - 17h			
ven. 15	17h	FNACA	Assemblée Générale	Les Poletières
ven. 15	20h	AFR	Marche de nuit	Mille Club
sam. 16		ST VINCENT DE CHUZELLES	Repas grenouilles	Mille Club
sam. 16		CHORALE LA CLÉ DES CHANTS	Soirée cabaret	La Blanchonnière
ven. 22	19h30	LES COPAINS DES 7	Assemblée Générale	Les Poletières
sam. 23	10h	DANSES & VOUS	Assemblée Générale	Les Poletières
sam. 23	14h	LE TRAIT D'UNION	Concours de coinche	La Blanchonnière

Novembre 2021

sam. 6	12h	LE TRAIT D'UNION	Choucroute	Mille Club
sam. 6		HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	Concert	La Blanchonnière
jeu. 11	10h	MUNICIPALITE	Commémoration	Place de la mairie
jeu. 11	11h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Exposition	La Blanchonnière
lun. 15	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière
dim. 21	9h	ABC BOULES	Boudin	Mille Club
dim. 28	12h - 23h	CHORALE LA CLE DES CHANTS	Repas	La Blanchonnière

Décembre 2021

sam.4	15h - 22h	MUNICIPALITE	Marché de Noël	Centre village
sam.4	15h - 22h	AFR	Téléthon	Centre village
dim.5	8h - 12h30	FNACA	Matinée Saucissons	Mille Club
lun.13	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière

Janvier 2022

lun.11	18h30	MUNICIPALITE	Vœux du Maire	La Blanchonnière
jeu.20	20h	CHORALE	Assemblée Générale	Les Poletières
ven.21	18h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Assemblée Générale	Les Poletières
sam.22	11h	ST VINCENT DE LEVEAU	Assemblée Générale	Mille Club
dim.23	11h	ST VINCENT DE CHUZELLES	Assemblée Générale	Les Poletières
lun.24	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière
ven.28	20h	AFR	Assemblée Générale	Les Poletières

Février 2022

dim.6	14h	SOU DES ECOLES	Loto	La Blanchonnière
dim.13	7h	ACCA	Boudin	La Blanchonnière
sam.19		CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	Atelier paniers en osier	Mille Club
dim.20	14h	ST VINCENT DE CHUZELLES	Concours de belote	La Blanchonnière
ven.25	17h30-20h30	MUNICIPALITE	Veillée-jeux Ludomobile	La Blanchonnière
dim.27	12h	MUNICIPALITE	Repas des aînés	La Blanchonnière

Infos

Recensement des jeunes âgés de 16 ans

Dès 16 ans le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français. Il permet d'être convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté (JDC) et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux épreuves du baccalauréat, du permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)
- Le livret de famille

Noms des voiries

La dénomination des voies et la numérotation des habitations répondent à l'intérêt communal de normalisation des adresses qui permet la géolocalisation (GPS, cartographie en ligne) et la navigation pour de nombreux organismes, notamment les services de secours et de sécurité, de livraison ou de fourniture d'énergie ou de télécommunication.

Selon le service du cadastre, la dénomination « RN7 » utilisée sur les secteurs de Pauphile, des Pins et de la Tour de Boussole ne pouvait plus être retenue pour l'adressage des habitations car elle correspond à une voie et ne peut être utilisée accolée à un lieu-dit.

Pour la voie privée du lotissement situé au N° 1069 RN7 La Tour de Boussole, les riverains, qui ont été consultés, ont fait le choix à la majorité de la dénomination « Impasse du Meunier ».

Lors des conseils municipaux du 1er mars et 10 mai derniers a été acté le changement de dénomination au niveau de la RN7 de la façon suivante tout en conservant les numéros actuels d'habitations dans la plupart des cas :

Dénomination actuelle	Origine	Extrémité	Nouvelle dénomination
RN7 Les Pins	RD36	CR 13 «chemin du Sablier»	Route du Soleil
RN7 La Tour de Boussole	CR 13 «chemin du Sablier»	VCI «route de Seyssuel»	Route de la Tour
RN7 Pauphile	VCI : « route de Seyssuel »	Limite territoriale avec Vienne	Route de Pauphile
1069 RN7 La Tour de Boussole	RN7	Actuel n°1069L	Impasse du Meunier



Personnel administratif

Nous accueillons au secrétariat Christine COLEON, nouvelle employée à l'accueil, en remplacement de Stéphanie LOPES qui doit s'absenter ces prochains mois pour un heureux évènement. Nous souhaitons à Stéphanie un bon repos et la bienvenue à Christine.



Déclaration des ruches

Obligatoire, elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

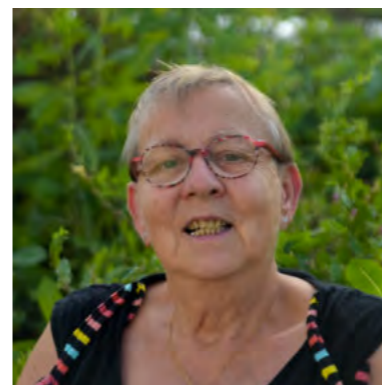
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par tel : **01 49 55 82 22** ou mail :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Acquisition foncière

Après une étude géotechnique préalable pour définir la nature des sols et leur compatibilité avec un éventuel futur projet, la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain situé près du stade. La zone d'étude portait sur une parcelle classée en zone NL au PLU, et identifiée en « Emplacement Réservé pour l'extension des équipements sportifs du stade ».



Conseil Municipal

Suite à son déménagement loin de notre village, Marie-Christine MARTINS cède son siège au Conseil Municipal à Christiane FALCON, première sur la liste supplémentaire élue le 15 mars 2020.

Nous remercions Marie-Christine pour son implication dans les commissions scolaires et sociales et nous souhaitons la bienvenue à Christiane qui s'impliquera dans ces mêmes commissions.

Urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous **pourrez** effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée.

Cette évolution initiée par l'Etat, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare l'ensemble des communes du territoire.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme pourront s'effectuer en ligne, via un **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**.

Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Les avantages de la dématérialisation

- Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie
- Un service accessible en ligne 24/24h
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le processus plus fluide et efficace
- Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'Administration
- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel
- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne
- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... et en plus, on fait un geste pour l'environnement.



Une procédure simple

La plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, sera accessible depuis le site internet de l'Agglo et celui de chaque mairie

Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

L'Agglo accompagne les communes

Le service commun **Autorisation Droit des Sols** de Vienne Condrieu Agglomération assurant la gestion et l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de l'Agglo, est en charge de la mise en place de cette dématérialisation qui se concrétisera par une plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, **vous devez continuer à vous adresser à votre mairie** pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Votre mairie reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge de transmettre au service instructeur.

Retrouvez dans l'Agglomag de décembre tous les détails de la dématérialisation des dossiers d'urbanisme.

Les textes de lois :

- L'article L. 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62
- L'article L. 112-8 du code des relations entre le public et l'administration.

Restauration de la chapelle St Maxime

Le 29 mars 2021, la municipalité a organisé une réunion avec l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine, les architectes, et le Département afin d'affiner le projet et planifier les travaux qui devraient commencer au premier trimestre 2022.

La Chapelle Saint Maxime a récemment obtenu la labellisation « Patrimoine en Isère ».

Dans le même temps, la municipalité a lancé, auprès de la Fondation du Patrimoine, un appel aux dons afin de restaurer cet édifice.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. La Fondation du Patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal permettant d'obtenir une réduction d'impôt. Plus d'informations sur le site de la mairie ou le dépliant joint au bulletin.

Pour faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/77266



Sauvegarde du patrimoine rural

Vous souhaitez restaurer votre bien ?

Particuliers, la Fondation du Patrimoine peut vous aider à restaurer un élément du patrimoine non protégé. En obtenant son label, vous pouvez bénéficier d'une subvention et d'un avantage fiscal.

Des délégués du patrimoine

Si votre bien est visible de la rue et qu'il présente un intérêt patrimonial remarquable ou typique de la région : grange à pans de bois, pigeonier, lavoir, mur d'enceinte, four à pain, etc. Vous pouvez bénéficier d'une aide de la Fondation du Patrimoine pour en restaurer l'extérieur (façade, toiture). Mis en lumière depuis trois ans par la Mission Stéphane Bern, cet organisme a pour tâche d'aider les propriétaires de biens remarquables à réaliser des travaux de qualité. L'objectif : « valoriser le patrimoine rural, harmoniser les interventions sur le bâti et pérenniser les techniques ancestrales. La Fondation dispose de bénévoles dans chaque département. Ces « délégués du patrimoine » repèrent les biens susceptibles d'être éligibles au label, puis accompagnent leurs propriétaires dans la constitution de leur dossier.

La procédure

Le label donne droit à une subvention de 2 % du montant des travaux (7 % pour les personnes qui paient moins de 1 300 € d'impôts) et à un avantage fiscal (déduction de 50 % du montant des travaux du revenu imposable, voire de 100 % dans les Petites villes de demain).

Comment savoir si on est éligible ?

Il convient d'abord d'adresser des photos avec une description du bien et des travaux à réaliser à la Fondation du Patrimoine. Puis le délégué départemental se déplace pour voir le bien et conseiller le propriétaire sur les techniques à privilégier. Son accord est déterminant pour poursuivre le processus de labellisation. La Fondation, qui recommande de faire appel à des artisans certifiés Qualibat, mandate ensuite l'architecte des bâtiments de France pour valider les devis de travaux (ses préconisations doivent être suivies pour obtenir les aides).

Quelques projets

En Isère, 75 projets sont actuellement aidés par la Fondation, avec des dossiers qui vont de 2 000 € de travaux à 225 000 €, avec des projets très différents. A proximité il y a les restaurations de l'Église St Barthélémy à Eyzin Pinet, de l'Église St Martin aux Côtes d'Arey, de la Porte de la Loi à Crémieu, de l'Orgue de St André Le Bas à Vienne, et plus récemment la Chapelle Saint Maxime à Chuzelles.

Fondation du Patrimoine - Délégation Rhône Alpes :
Fort de Vaise, 27 Bd Antoine Saint Exupéry 69 009 Lyon
rhonealpes@fondation-patrimoine.org

Déléguée départementale :
Marie-Françoise BONNARD MANNING

Un peu d'Histoire

La vieille cloche de St Maurice de Chuzelles

On peut admettre, sans grand risque d'erreur, que la petite cloche de l'église Saint-Hippolyte provient de l'ancienne église Saint-Maurice et que son transport d'un bâtiment à un autre a eu lieu à l'époque de ces travaux. Elle porte en effet en pourtour l'inscription latine suivante :

++SANCTE MAVRICE + ORA PRO NOBIS+ IHS*
(Saint Maurice, priez pour nous)

MON FAICT REFFAIRE LAN 1584

Cette dernière mention prouve du reste qu'il s'agit d'une cloche refondue.

Cette petite cloche appartient ainsi aux éléments les plus anciens (et précisément datés) de l'église actuelle. Elle est classée, au titre des objets mobiliers, parmi les monuments historiques, par arrêté ministériel (Affaires Culturelles) du 30 septembre 1963. Elle fait partie des plus anciennes de l'Isère. Elle est dans le peloton des vingt doyennes du département, parmi la bonne centaine que comprend l'inventaire.

Un mystère plane sur le contenu de la dernière ligne de l'inscription qui a été martelé et se trouve ainsi indéchiffrable.

Gilbert ROCHE

* IHS : *Jésus Hominum Salvator* (*Jésus sauveur des hommes*)

Extrait du cahier de Chuzelles Histoire et Patrimoine n°27, intitulé « L'église Saint Hippolyte de Chuzelles » Dépôt légal : 3^{ème} Trimestre 2020.



Gilbert ROCHE et Maurice TERRIER, visitent le clocher de St-Hippolyte.

Crédit photos : Gilbert ROCHE

Mémorial des fusillés des 30 mai et 9 juin 1944

En présence des autorités et des familles des victimes, un hommage a été rendu à la stèle souvenir des 21 fusillés du bois de Cornavan à Communay le mercredi 9 juin dernier. Un panneau mémoriel a été dévoilé à cette occasion.

Cet hommage est issu des recherches des archives du Mémorial National de la Prison de Montluc, du Musée de la Résistance de Grenoble, de l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine, grâce également aux témoignages d'habitants de Vienne, Communay et Chuzelles, et du travail coordonné des équipes municipales de Communay et Chuzelles. Un travail de recherche a également été mené par les élèves de 3^{ème} du collège Hector Berlioz de Communay qui ont activement participé à cette cérémonie en accompagnant les autorités.

Pour plus d'informations sur le site du Mémorial National de la Prison de Montluc :

www.memorial-montluc.fr



Affaires sociales

Analyse des Besoins Sociaux

Le CCAS est en devoir d'établir une analyse des besoins sociaux (ABS) sur sa commune, aussi nous adresserons dans les prochains mois à chaque foyer Chuzellois un questionnaire à partir duquel nous pourrions établir un diagnostic. Nous vous remercions de lui réserver toute votre attention.

Registre Communal

Chaque commune a l'obligation de tenir à jour un registre dit "des personnes vulnérables". Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription à ce registre. Cette démarche est volontaire et confidentielle.

Ce registre permet au CCAS de la commune de connaître les administrés ayant un besoin social dû à leur âge, leur handicap, leur situation ou leur isolement... Il est une base de données indispensable pour pouvoir mettre en place des actions ou des projets ciblés et adaptés (par exemple : informations et contact lors d'un déclenchement de plan d'alerte ou d'urgence, portage de livres à domicile, Infolettre, visites, sorties, etc.)

N'hésitez pas à appeler la mairie, la permanence du CCAS est assurée tous les mardis matin de 9h à 12h sans rdv.

Numéros utiles

France victimes : 04 74 53 58 13
Restos du cœur : 04 74 85 13 84
Secours Populaire : 04 74 31 75 95
La Croix Rouge : 04 74 85 21 09
ADMR : 04 74 57 91 31
Relais Oxyjeunes : 04 74 78 37 98
Maison des Ados : 04 74 53 89 21
Mission locale : 04 74 78 37 90



Nouveau : Infolettre

Nouveauté : pour les personnes qui n'utilisent pas internet, nous avons mis en place un nouveau mode de communication : l'INFOLETTRE DE CHUZELLES.

Ce petit imprimé format A3 regroupe chaque mois toutes les publications de la mairie postées sur les différents outils numériques (Facebook, Télégram, site internet).

Cette infolettre est déjà remise chaque mois aux personnes connues du CCAS (personnes équipées en Téléalarme et/ou inscrites au registre du CCAS) mais si vous aussi êtes intéressés n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS en appelant la mairie.

Colis de Noël et repas des aînés

Un coupon réponse sera adressé aux Chuzellois de plus de 70 ans pour les inviter au repas des aînés qui aura lieu **le 27 février 2022 à la Blanchonnière**.

Les plus de 75 ans qui ne souhaiteraient pas participer au repas pourront faire le choix de recevoir un colis de Noël qui leur sera livré par un élu.

Le CCAS joue cette année la carte de la proximité et les traditionnels colis de Noël seront réalisés avec des produits régionaux et, dans la mesure du possible, locaux.

Pour ceux et celles qui rencontreraient des difficultés pour se rendre au repas, n'hésitez pas à contacter le CCAS.



Accueil des petits Chuzellois

La période de COVID ne nous avait pas permis de fêter, comme de coutume, l'arrivée des nouveaux-nés du village.

Cette année enfin, 55 invitations ont été envoyées (à 33 enfants nés en 2019 et 22 nés en 2020).

C'est **le 8 septembre 2021 à 18h45**, à l'espace bar de la Blanchonnière, que nous pourrions faire connaissance.

A l'issue de ce moment convivial, la municipalité offrira un petit cadeau à nos tout jeunes Chuzellois.

ADMR Aide à Domicile en milieu rural

Agréée en tant que service d'aide à la personne, l'ADMR, basée sur VILLETTE DE VIENNE, intervient sur les communes de CHUZELLES, LUZINAY, SAINT-JUST CHALEYSSIN, SEPTÈME, SERPAIZE, SEYSSUEL et VILLETTE DE VIENNE.

Elle intervient auprès de tous les publics, pour l'aide à domicile, y compris en hospitalisation à domicile et auprès des familles. Elle peut apporter une aide dans les tâches matérielles : entretien courant du logement, du linge, courses, préparation des repas, ainsi que pour les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, au change, à la prise de repas et à l'accompagnement social). Elle adresse chaque année une attestation de déductibilité fiscale permettant une réduction d'impôt éventuelle en fonction de la législation en vigueur.

Elle emploie un personnel formé continuellement et fonctionne avec 4 bénévoles en charge de l'association, des salariés, du suivi des dossiers « clients » et des encaissements des factures émises.

Nouveaux arrivants

Nouveaux arrivants, l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue à Chuzelles.

Si vous vous êtes installés depuis le 1er janvier 2020, nous serons heureux de vous convier le **vendredi 1er octobre à 19h00** dans la salle de la Blanchonnière pour une présentation de notre village et de notre agglomération.

Pour faciliter l'organisation, et afin de vous remettre vos cartes de déchèterie nominatives (si nécessaire), il est impératif de nous indiquer votre présence (par téléphone au 04 74 57 90 97 ou par mail mairie@chuzelles.fr)

Vaccination Covid

Les personnes souhaitant se faire vacciner et qui ont des difficultés à prendre rendez-vous peuvent contacter la mairie afin d'obtenir de l'aide, en appelant au 04 74 57 90 97.



Durant cette crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19, malgré toutes les contraintes et difficultés, en respectant les « gestes barrière », elle continue son activité auprès des foyers, dans le respect des souhaits des familles et des plans d'aide accordés.

La difficulté de recrutement se fait durablement ressentir, y compris durant la période estivale et nous sommes toujours à la recherche d'auxiliaires de vie, d'agents à domicile et de bénévoles.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au secrétariat de l'ADMR DE SERPAIZE :

284 rue de la forge 38200 VILLETTE de VIENNE de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30

Tél : 04 74 57 91 31

Mail : admrserp@fed38.admr.org

Animation Culture Loisirs

Forum des Associations

Suite au succès du Forum des Associations l'année dernière, et pour aider les associations chuzelloises à relancer leurs activités en ce début d'année scolaire, le forum sera reconduit cette année et aura lieu le **samedi 4 septembre 2021 de 10h à 16h** dans la salle de la Blanchonnière.

L'accès se fera conformément aux mesures sanitaires en vigueur. Nous vous attendons nombreux !

Spectacle d'Humour

En attendant la reprise en 2022 de son festival d'humour, la MJC de Vienne propose à l'automne 2021 une série de spectacles intitulée "les clins d'oeil de l'humour".

A cette occasion, Chuzelles accueillera le **dimanche 26 septembre à 17h** un spectacle de **Jean-Patrick Douillon**.

Les billets sont en vente en mairie aux heures d'ouverture au tarif de 15 €.

Attention le nombre de places est très limité !



Sang d'Encre à la bibliothèque

Comme tous les ans la bibliothèque participe activement au festival Sang d'Encre.

Ainsi, les lecteurs peuvent prendre part à deux prix littéraires.

Tout d'abord le prix « Gouttes de Sang d'Encre », qui nécessite de lire une sélection de 5 romans policiers d'auteurs français.

Et depuis 2018, le prix « Bulles de Sang d'Encre » qui récompense des bandes dessinées. Il s'agit aussi d'en lire 5, d'auteurs internationaux cette fois-ci.

Chaque lecteur désigne, grâce à son vote, son favori. Les lauréats seront annoncés lors du festival organisé par la MJC de Vienne, qui aura lieu les 27 et 28 novembre 2021.

N'hésitez pas à venir vous renseigner à la bibliothèque pour plus d'informations.



Sélection Gouttes de Sang d'Encre 2021



Sélection Bulles de Sang d'Encre 2021



Ludomobile

Le Ludomobile reprend ses tournées à Chuzelles en 2021-2022 :

- Lundi 04 octobre 2021
- Lundi 15 novembre 2021
- Lundi 13 décembre 2021
- Lundi 24 janvier 2022
- Veillée-Jeux vendredi 25 Février 2022 de 17h30 à 20h30
- Lundi 14 mars 2022
- Lundi 11 avril 2022
- Lundi 23 mai 2022

Les séances auront lieu dans la salle de la Blanchonnière les lundis de 10h à 18h, sauf pour la veillée-jeux du vendredi 25 février 2022 (en soirée de 17h30 à 20h30).



20ème marché de Noël

La 20ème édition du marché de Noël de Chuzelles, annulée l'an dernier, aura lieu le **samedi 4 décembre 2021**. Au programme de nombreuses animations à partir de 15h00 : déambulations, spectacle pour les enfants (offert par l'ACAC), défilé aux lampions et arrivée du père Noël...

Pour les exposants, les réservations ont déjà débuté. Renseignements en mairie.

Retour en images

Ciné-été Mercredi 4 août, Chuzelles accueillait une séance de ciné-été, avec la diffusion du film « Bigfoot Family » qui a eu lieu malheureusement cette année encore en intérieur à la salle de la Blanchonnière à cause des intempéries.



Feu d'artifice du 14 juillet

Le feu d'artifice cofinancé par les communes de Chuzelles et Luzinay a eu lieu cette année le 14/07 au soir sur la commune de Luzinay.

L'année prochaine, ce sera à la commune de Chuzelles d'accueillir le feu d'artifice le 13/07, ainsi que le repas et le bal comme à l'accoutumée.



Affaires scolaires

Changement d'horaires à la rentrée

À la rentrée de septembre, les horaires scolaires et périscolaires évoluent, avec un allongement de la pause méridienne pour permettre un étalement du service de restauration scolaire, rendu nécessaire par l'augmentation des effectifs.

Ceci induit des changements de tarification des services périscolaires.

HORAIRES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 à 8H20	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8H30 à 12H00	COURS	COURS	COURS	COURS
12H00 à 13H50	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE	PAUSE MERIDIENNE
14H00 à 16H30	COURS	COURS	COURS	COURS
16H30 à 18H30	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE (jusqu'à 18H)

Services périscolaires

Inscriptions / désinscriptions

Les inscriptions aux services périscolaires se font par internet à l'aide du logiciel de vie scolaire ISSILA via l'adresse suivante : <http://chuzelles.issila.com> au plus tard la veille avant 9h00 (excepté les lundis et lendemains de jours fériés)

En cas d'absence il est impératif de désinscrire vos enfants via le logiciel ISSILA selon les mêmes modalités.

Répartition des classes (252 élèves)

CLASSES	ENSEIGNANTS	ATSEM	EFFECTIFS
PS	Nadège PLEYNET	Recrutement en cours	26
PS-MS	Maëlle FARGE	Anissa LOUCHENE	13 PS + 13 MS = 26
MS-GS	Doriane MANGE	Odile CHOLEZ	10 MS + 14 GS = 24
MS-GS	Cécile GIRAULT	Valerie CIANFARANI	10 MS + 15 GS = 25
CP	Marion DUC-MAUGÉ		24
CP-CE1	Bertrand SUATTON		5 CP + 18 CE1 = 23
CE1 - CE2	Valérie VALLA-MURARD		8 CE1 + 18 CE2 = 26
CE1 - CE2	Stéphanie MESQUIDA + Lilou ETAIX		8 CE1 + 17 CE2 = 25
CM1 - CM2	Gaëlle ARNAUD		12 CM1 + 14 CM2 = 26
CM1 - CM2	Syndia AUDOUX		13 CM1 + 14 CM2 = 27



Tarifs du restaurant scolaire

Le prix du repas est fixé chaque année par délibération du conseil municipal. Pour la prochaine rentrée, le prix du repas est fixé à 4,30 € et décomposé comme suit (délibération du conseil municipal du 10 mai 2021) :

- 2,80 € : tarif du temps du repas
- 1,50 € : tarif du temps de garderie

Ce prix sera majoré de 2,50 € pour les enfants n'étant pas domiciliés sur la commune (délibération du conseil municipal du 26 avril 2018) portant le prix à 6,80 € et décomposé comme suit :

- 5,30 € : tarif du temps du repas
- 1,50 € : tarif du temps de garderie

Le prix du repas de substitution en cas de non inscription de l'enfant dans les délais est fixé à 8 € (Délibération du conseil municipal du 3 décembre 2014) et décomposé comme suit (délibération du conseil municipal du 10 mai 2021) :

- 6,50 € : tarif du temps du repas
- 1,50 € : tarif du temps de garderie

Tarifs et horaires de la garderie

Le matin : 7h30 à 8h20 : 1,70 €

L'après-midi :

- 16h30 à 17h15 : 1,70 €
- 17h15 à 18h00 : 1,70€
- 18h00 à 18h30 : 1,50 € (les lundis, mardis, jeudis)

La garderie ferme ses portes à 18h00 les vendredis

Dépassement d'horaire après fermeture : 15,00 €



Sorties de fin d'année

Pour finir l'année en beauté, différents projets ont été menés par les enseignantes du groupe scolaire. En voici quelques exemples :

De la maternelle au CE1, après une étude approfondie sur "la nature" et une réalisation en travaux manuels, 2 sorties sont venues clôturer ce travail :

- La visite du **sentier du Gorneton** avec des oeuvres d'artistes et diverses productions des écoles alentours.
- Une journée de **course d'orientation** et de découvertes de la faune de la forêt et des rivières. Les enfants étaient ravis !

Pour les élèves de CE2, une sortie en vélo de 22 km sur **la Via Rhôna** a eu lieu avec une animation découverte de l'île au Beurre.

Quand à nos élèves de CM2, ils ont participé à une **journée de vélo**. Une journée sous le signe de la bonne humeur, d'entraide, de pauses jeux, d'encouragements et de complicité.

Tous sont parvenus à bon port avec quelques péripéties en souvenirs. Vivement l'année à venir !

Pour toutes ces belles excursions la mairie a pris en charge le bus et le transport des vélos.

Festival Jazz à Vienne

Depuis 15 ans, Jazz à Vienne a lancé le festival à destination des enfants du pays viennois au théâtre antique.

Tous les élèves de l'école primaire (CP au CM2) ont assisté à la représentation « L'AFRO CARNAVAL DES ANIMAUX » avec Soro, Florent Briqué et Block Bassy. Un spectacle alliant la grande diversité des musiques et danses du continent Africain mélangée à de la musique Symphonique Française du XIX^{ème} siècle.

Ce moment riche en émotions et en musique laissera dans la tête de nos petits Chuzellois de superbes souvenirs tant par le lieu et la richesse culturelle que par l'ambiance de leur tout premier vrai concert pour certains.



Transports scolaires

Journée de sensibilisation pour les CM2

Chaque année, Vienne Condrieu Agglomération organise avec l'ANATEEP (Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public) et les sociétés de transport (cars FAURE, SEM-VFD, Transdev et Vienne Mobilités), des journées d'information à destination des élèves de CM2.

L'objectif est de sensibiliser les élèves à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs, tout en leur permettant de se familiariser avec la billettique L'va Oûra avant leur entrée au collège.

Cette opération se déroulait le 3 juin dernier à Chuzelles en la présence de Nicolas Hyvernât, Maire de Chuzelles et Vice-Président aux mobilités de l'agglo, de la commission scolaire, d'une représentante de l'agglo ainsi qu'une équipe des cars Faure.



Après une présentation de la carte Oûra, des consignes de sécurité et du bon usage des transports en commun, les élèves ont posé de nombreuses questions sur des sujets variés, témoignant l'intérêt de cette opération.

Transport scolaire pour l'école de Chuzelles

Nouveau pour la rentrée 2021/2022, les enfants à partir de 3 ans seront acceptés car un accompagnateur sera présent dans le bus. Les parents devront remettre et récupérer leurs enfants à la montée et la descente du bus.



Comme les années précédentes les élèves bénéficieront du Ludomobile

Prochaines dates :

- Lundi 04 octobre 2021
- Lundi 15 novembre 2021
- Lundi 13 décembre 2021

le conseil municipal d'enfants

En avril dernier ont enfin pu être organisées, en partenariat entre l'école, et la municipalité les élections de nos nouveaux petits élus de Chuzelles.

24 candidats (10 CE2 et 14 CM1) ont fait campagne auprès de leurs camarades pour promouvoir leurs idées et 140 votants se sont présentés aux urnes.

L'équipe municipale félicite les nouveaux élus et a hâte de pouvoir enfin faire une première réunion afin de mettre rapidement des projets en place sur la commune.



Ont été élus, en classe de CE2 :

- Laly POTIER (40 voix)
- Dorian BRAUN (26 voix)
- Rose LE CALVEZ THOMAS (19 voix)
- Matéo GARNIER (15 voix)
- Milo DELALANDE (11 voix)

En classe de CM1 :

- Clovis TEIL (25 voix)
- Axel BERNON (23 voix)
- Thomas RAFFIN (15 voix)
- Lisa TAMBUIZZO (12 voix)
- Enzo PRADA (10 voix)
- Clémence BOUCHER (10 voix)

Encore félicitations à eux !



Travaux du groupe scolaire

Extension de l'école maternelle

Espace modulaire

L'académie a confirmé officiellement en mars dernier l'ouverture d'une classe à la rentrée scolaire de septembre 2021, portant ainsi le nombre de classes à 10 dans le groupe scolaire contre 9 auparavant. Cette ouverture concernera une classe supplémentaire en maternelle, et nécessitera donc de nouveaux locaux.

Le temps étant extrêmement court pour la réalisation d'une extension "en dur", la municipalité s'est orientée sur la fourniture d'espaces modulaires afin de pouvoir recevoir dans les meilleures conditions nos petits dès la rentrée. Ces locaux comporteront une salle de classe, une salle d'activité et un bloc sanitaire. Prévus pour être confortables, isolés phoniquement, climatisés, et sous alarme, ils sont implantés dans la cour de l'école maternelle.

Le planning a été très serré :

- Appel d'offres : 28 avril 2021
- Réception des offres : 27 mai 2021
- Commission de choix : 31 mai 2021
- Notification du marché : 11 juin 2021
- Architecte (SIGMA Architecte)
- Courant faible (Entreprise SERFIM)
- Sécurité (Entreprise AM Sécurité)
- Génie civil (Entreprise ROUSSET de Chuzelles) : à partir du 8 juillet 2021
- Implantation des espaces modulaires (Entreprise DECORTES de Pont-Évêque) : à partir du 02 août
- Délai de livraison : 11 août 2021

Agrandissement de l'école élémentaire

Après l'extension de l'école maternelle, l'équipe municipale devra s'atteler au projet d'agrandissement de l'école élémentaire, en prévision de l'augmentation des effectifs. Dès la rentrée de septembre, nous allons finaliser les grandes lignes afin de lancer le projet et espérer un agrandissement pour fin 2023.

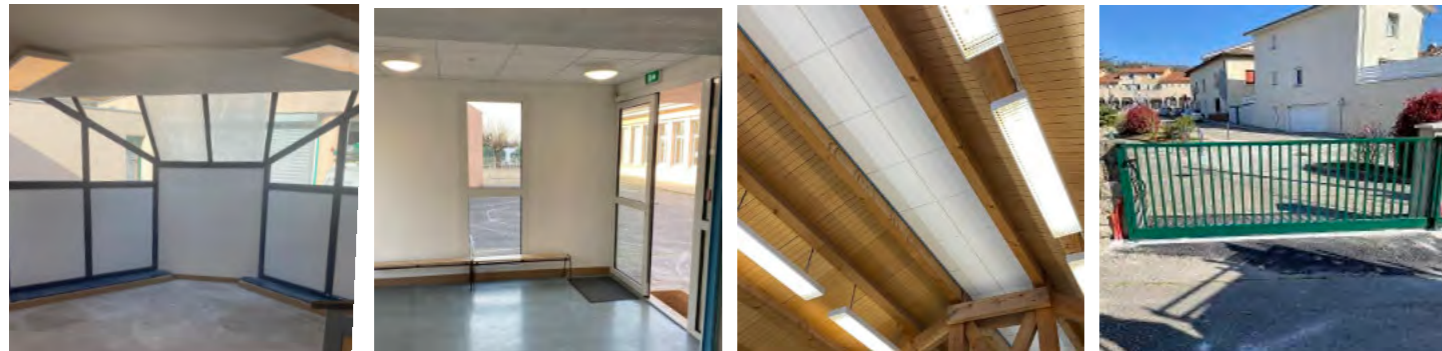


Végétalisation

La cour de récréation de l'école maternelle était équipée d'un mur d'escalade en cailloux devenu non-adapté et peu adéquat par rapport aux attentes de jeux de nos plus jeunes enfants.

Ce mur en béton armé (très très robuste...) a été démolé par nos services techniques, et remplacé par un espace engazonné, agrandissant ainsi l'espace végétal de la cour des maternelles.





Travaux de rénovation et d'isolation en maternelle

Après l'agrandissement du dortoir de la maternelle, tous les travaux prévus ont été terminés au printemps.

La démolition de la cheminée ne s'est pas faite sans difficultés : la construction d'origine en béton armé a nécessité plus de temps que prévu. L'espace additionnel suite au réaménagement au niveau de la cheminée, permettra une meilleure utilisation de cet espace et du confort pour nos enfants.

La démolition du sas d'entrée, le remplacement de la verrière par une toiture en tuiles, et le changement des huisseries apporteront une meilleure isolation thermique. C'est aussi le but du faux-plafond installé au niveau du puits de lumière dans la salle de jeux de la maternelle.

Enfin la cour devant l'entrée extérieure et devant l'extension de l'espace de sommeil a été refaite, et un nouveau portail côté entrée maternelle a été posé.

Isolation phonique

Des panneaux acoustiques ont été posés par les Services Techniques de la commune, dans la salle des maîtres, dans le couloir de l'école primaire, et dans les salles de repas du restaurant scolaire.



Purificateur d'air

Un purificateur d'air par filtration HEPA a été installé en février dans le restaurant scolaire.

Ce dispositif permet d'améliorer la qualité de l'air en cette période de pandémie dans les 2 pièces du réfectoire, où le port du masque est impossible à mettre en œuvre en raison de la prise de repas.

Nous remercions la région Auvergne Rhône Alpes pour son accompagnement financier sur l'acquisition de cet équipement, qui s'élève à 80% du montant de l'opération.



Tableaux blancs interactifs

Vienne Condrieu Agglomération a prévu d'équiper les classes de niveau CE2 de TBI (Tableau Blanc Interactif) pour l'année 2021-2022.

Les tableaux traditionnels ont donc été remplacés par des tableaux blancs dans les deux classes de CE1-CE2.



Travaux Voirie

Rénovation des voiries communales

Le programme annuel de rénovation des voiries communales effectué par Vienne Condrieu Agglomération pour le compte de la commune de Chuzelles a permis cette année la réfection des voiries suivantes :

- L'angle chemin de Formont / rue du Verdier qui était très dégradé : l'enrobé a été intégralement refait.
- L'impasse du Royer, dans sa partie basse, a eu son enrobé refait pour permettre un meilleur accès aux habitations.
- Chemin de Boussole : la rénovation complète a débuté il y a plusieurs années. Dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée à la voirie, la rénovation concernait cette année l'enrobé du segment jusqu'au chemin des Mûriers. Les années suivantes verront la fin des travaux sur le dernier segment jusqu'à la route de Seyssuel.



Cheminement piéton

Les travaux pour la réalisation d'un aménagement piétonnier dans l'accotement de la RD 123, entre la route des Folatières au sud et la RD 123 A au nord, démarreront prochainement :

- Pour la partie VRD (Voirie et Réseaux Divers) fin 2021,
- Pour la partie enfouissement des réseaux HTA/BT*, éclairage Public et Télécommunication, au premier trimestre 2022 à la suite des travaux de voirie.

Les travaux d'enfouissement seront portés par le Territoire d'Energies Isère (TE 38, ex SEDI), maître d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux secs et le projet d'éclairage public.

Cet aménagement vise à renforcer la sécurité du cheminement piéton sur cette portion de route non équipée et dangereuse.

*HTA : Haute Tension A appelée également Moyenne Tension, comprise entre 1000 et 50 000 volts.

*BT : Basse Tension.

Rénovation de l'éclairage public

Les travaux d'éclairage de la tranche 5 et qui concernaient l'éclairage public du lotissement Pleine Campagne sont terminés.

Ces travaux ont nécessité le remplacement de l'armoire et la mise aux normes de l'installation électrique avec un conducteur de terre qui était inexistant.

Le remplacement des lampes à sodium par des LED permet d'importantes économies d'énergie, à la fois en consommation brute mais aussi par la modulation des usages la nuit.

Mieux contrôlé, l'éclairage génère également moins de pollution lumineuse et de nuisances pour la biodiversité.

Arceaux à vélos

Dans le cadre de sa compétence mobilité et transports, Vienne Condrieu Agglomération a procédé à l'installation sur notre commune de nouveaux arceaux pour le stationnement des vélos et à la réfection de certains défectueux ou dysfonctionnels.

Ceux-ci sont situés près des pôles générateurs de déplacements (mairie, école, salle des fêtes, commerces...). Ces arceaux sont en libre-accès et permettent d'accrocher un vélo avec un cadenas (non fourni).



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Vienne Condrieu Agglomération met en place un dispositif d'aide financière de 150 € pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE).

Cette aide financière n'est pas consacrée à équiper un ménage d'un vélo destiné à une pratique sportive, de loisirs ou de tourisme, mais doit permettre aux particuliers d'accéder à une solution de mobilité performante, peu polluante, et bonne pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière.

Plus d'info : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/faire-du-velo/aide-financiere-vae

Transport public

Pour rappel, le "transport à la demande" relie Chuzelles à Vienne du lundi au samedi toute l'année (sauf jours fériés). Ce service fonctionne sur réservation, qui doit être faite au plus tard la veille de votre déplacement avant 17h (le vendredi pour le lundi suivant) en appelant au **0 810 414 909** (0,05€ / Min)

Le prix du ticket est de 1,20€ et permet 1h de correspondance avec le réseau urbain viennois. Il peut être payé en envoyant "MOBI" par SMS au 93700

Horaires aller : 9h00 - 13h50 - 14h50 du lundi au samedi (horaire d'ARRIVEE à la gare de Vienne)

Horaires retour : 11h20 - 16h45 - 17h50 +18h30 mercredi et samedi seulement (horaire de DEPART de la gare de Vienne)

Mobilités

Nouveau : vélos en libre-service à Vienne

NOUVEAU! VÉLOS EN LIBRE-SERVICE
UN COURT TRAJET À FAIRE?
PENSEZ VÉLO PENSEZ fredo.
DISPONIBLES À VIENNE SAINTE-COLOMBE SAINT-ROMAIN-EN-GAL
TÉLÉCHARGEZ VITE L'APPLI FREDO

Vienne Condrieu Agglomération propose depuis le 5 juillet un dispositif de vélos en libre-service, expérimental sur une durée 6 mois et disponibles grâce à une simple application mobile gratuite.

Le principe est simple :

- Téléchargez l'application FREDO, disponible sur App Store et Google Play.
- Créez votre compte et déposez une empreinte bancaire pour caution.

Ensuite, c'est très simple : géolocalisez un vélo grâce à la carte interactive de l'application ; déverrouillez le cadenas en scannant le QR code et roulez.

A la fin du trajet, le vélo peut être restitué dans l'une des 19 stations identifiées et géolocalisées dans l'application. Il suffit de bien rattacher le vélo à n'importe quel arceau grâce au cadenas connecté. Une photo est demandée pour attester de l'état du vélo et verrouiller le cadenas.

FREDO, ce sont 30 vélos disponibles, dont 10 vélos à assistance électrique et 20 vélos traditionnels. Les 20 premières minutes sont gratuites

Plus de renseignements sur le site de [Vienne Condrieu Agglomération](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Environnement

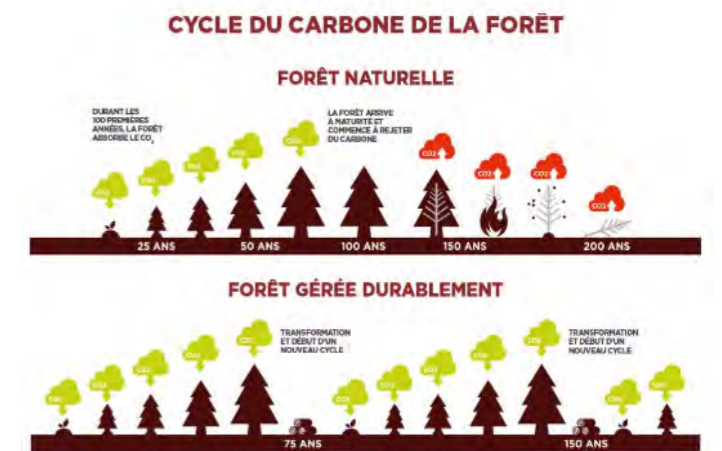
Coupe de bois

Le conseil municipal en date du 10 mai 2021 a donné son autorisation pour faire procéder à la coupe de 124 pieds de peupliers sur la parcelle communale cadastrée B 317 située chemin des Allégnières.

Un exploitant forestier a été contacté et propose de couper et d'enlever les peupliers, houppliers compris, de nettoyer la parcelle et de replanter un lot de peupliers en lieu et place.

Les forêts naturelles absorbent du CO² pendant les premières années de vie de l'arbre (environ 50 à 100 ans selon les essences). Ensuite, lorsqu'elle arrive à maturité, la forêt commence alors à rejeter du carbone. En revanche, une forêt cultivée conserve le CO², puisqu'après chaque coupe, un nouveau cycle de vie de plantation et de vie de l'arbre démarre.

Grâce à la photosynthèse, 1 m³ cube de bois absorbe une tonne de CO² pendant sa croissance et la stocke durablement. Si ce bois est employé en construction de bâtiments ou de maisons individuelles, en menuiserie, en ameublement ou feuille de papier au lieu de se décomposer dans la nature, il ne relâche pas dans l'atmosphère le gaz à effet de serre qu'il a emmagasiné.

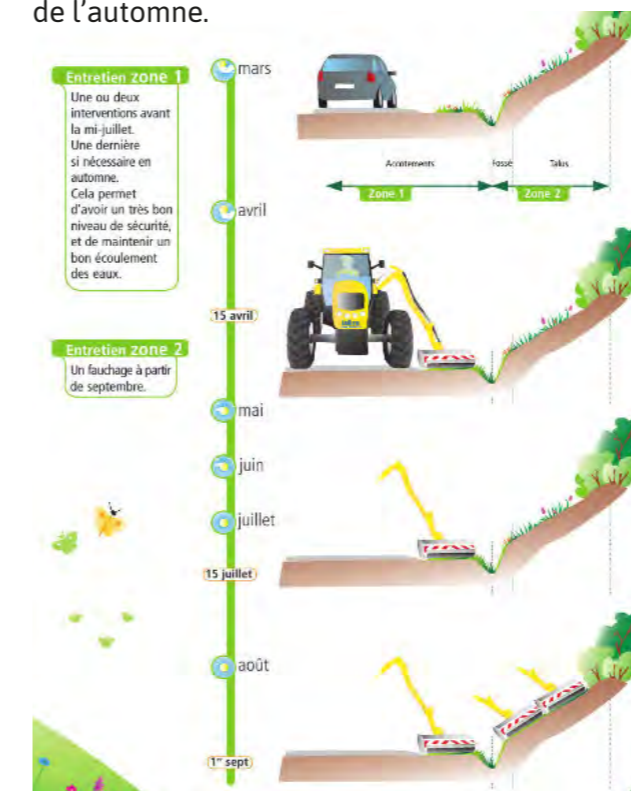


Cultiver la forêt, c'est décarboner l'atmosphère et réguler le climat. Il n'y a qu'en gérant durablement la forêt et en utilisant le bois que nous pourrions avoir un impact positif sur l'environnement et garantir l'absorption et le stockage du carbone. Le bois est un matériau disponible en abondance et une source d'énergie renouvelable. Nos réserves de bois se régénèrent en permanence grâce à une gestion forestière adaptée.

Choisir le bois, c'est participer directement à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation des écosystèmes de la planète.

Fauchage raisonné

Une 2^{ème} intervention a eu lieu fin juin sur la commune. La dernière intervention aura lieu courant de l'automne.



Extension du tri des emballages plastiques

Jusqu'à présent, seuls certains emballages en plastique (bouteilles et flacons) pouvaient être déposés dans les contenants de tri avec les emballages en métal, en papier et en carton, les autres devant être jetés avec les ordures ménagères. Cela rendait le geste de tri complexe. Aussi, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour mettre en place de nouvelles filières, moderniser les centres de tri et trouver des débouchés pour les différents emballages plastiques.

À partir du 1er octobre tous nos emballages se trient !

C'est une évolution qui va simplifier notre quotidien et nous conforter dans notre participation écocitoyenne.

L'Agglo va réaliser dans les prochaines semaines une campagne de communication afin de vous informer au mieux et de vous accompagner dans ce changement.

Et, à partir du mois de septembre, des autocollants seront apposés sur vos bacs et autres contenants de tri, listant très clairement les emballages triables.

Dépôt sauvage : collecte de 115 pneus

Il y a quelques mois un dépôt sauvage d'une grande quantité de pneus avait été repéré par la mairie et posait plusieurs problèmes quant à son traitement : à l'origine ce dépôt était sur une parcelle privée, en dehors des compétences communales, et aucune filière n'acceptait une telle quantité de pneus venant d'un dépôt sauvage.

Une investigation a été menée en vain pour retrouver les contrevenants. Les élus de Chuzelles ont aussi pris contact avec les services de gestion des déchets de l'agglo, et un accord a été trouvé pour accepter ces pneus pendant la période annuelle de collecte (en mai-juin).

Ce dépôt était situé en bordure d'un chemin d'exploitation ne desservant que deux parcelles agricoles, sans gêner le passage. Il pouvait donc attendre qu'une solution soit trouvée. Mais à notre grande surprise, un engin agricole avait entre temps poussé l'ensemble de ces pneus dans la combe escarpée qui borde le bois communal, rendant ainsi leur collecte bien plus périlleuse.

Qu'à cela ne tienne, l'équipe municipale, déterminée à collecter et retraiter proprement ces pneus, a sollicité l'ACCA de Chuzelles, disposant d'un tracteur agricole et d'un treuil pour remonter ces déchets de la combe.

Rendez-vous avait été pris en fonction de la météo, au samedi 5 juin : 115 pneus ont été collectés ainsi que



quelques déchets variés au fond de la combe, par l'équipe de 8 bénévoles composée de 2 membres du bureau de la chasse, 3 conseillers municipaux, 2 adjoints et le Maire.

Merci aux employés municipaux qui ont assuré le transport final jusqu'en déchèterie, au vice-président et président de l'ACCA de Chuzelles pour leur aide avec le treuil, ainsi qu'à la direction gestion des déchets de Vienne Condrieu Agglomération pour leur soutien dans cette démarche de tri.

Nous rappelons que tout dépôt sauvage est sanctionné par une contravention de 5ème classe (jusqu'à 1500 € et confiscation du véhicule).

Points d'Apport Volontaire

Nouvel emplacement de PAV

Vienne Condrieu Agglomération a procédé à l'installation des nouveaux containers au début de l'impasse du Mas des Pins, dans la zone artisanale, à proximité immédiate du hameau des Pins, à l'emplacement de l'antenne qui a été démontée.

Réaménagement des PAV de Boussole

La plateforme du P.A.V à l'angle de la route de Seyssuel et du Chemin de Boussole : après l'aménagement de la plateforme, réalisé par la commune de Chuzelles, Vienne Condrieu Agglomération a remplacé les containers, par un modèle accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cet aménagement permet également de rendre l'espace plus propre et plus visible afin de décourager les dépôts sauvages aux pieds des containers.

Merci de prendre soin de ces espaces et de ne rien déposer au pied des containers. Tout dépôt sauvage sera suivi d'un dépôt de plainte et de verbalisation.



Police municipale

**Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17
OU LE 112**



Stop aux incivilités à la Blanchonnière

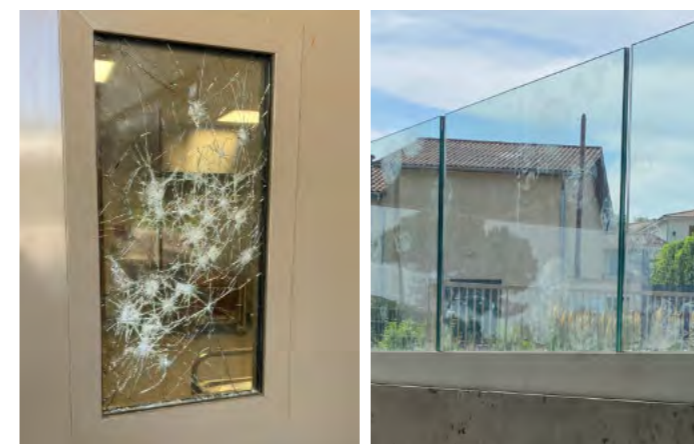
Suite à de nombreuses dégradations :

- Espaces verts.
- Impacts de cailloux et marques de ballon sur les vitres.
- Vitre de l'espace traiteur vandalisée
- Bandeau de protection de la descente d'eau vandalisé.
- Traces de pneus de quad sur la terrasse.
- Rampes des escaliers utilisées pour faire du roller ou du skate.

Les jeux de ballons, trottinettes, vélos, rollers, skates, et autres activités pouvant causer des dégradations sont interdits.

Lorsque la salle est louée, les espaces extérieurs sont exclusivement réservés aux occupants de la salle.

Nous comptons sur votre compréhension et votre bon sens quant à l'usage de cet espace et des règles du « bien vivre ensemble ».



Vidéo verbalisation

Depuis février dernier, la vidéo verbalisation est mise en place sur la commune.

De quoi s'agit-il ?

La loi autorise la verbalisation à l'aide de caméras pour un certain nombre d'infractions :

- Stationnement interdit
- Stationnement gênant : double file, stationnement sur les aires de livraison, sur les trottoirs pour les deux-roues...
- Arrêt ou stationnement très gênant : stationnement sur les emplacements réservés, stationnement sur un passage piétons, stationnement à proximité d'un feu tricolore masquant son fonctionnement...
- Non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...)
- Et encore : non-port de la ceinture de sécurité, usage du téléphone portable, non-respect de la signalisation, non-port du casque à deux-roues motorisé, etc...

Quel en est l'objectif ?

Ce projet a été conçu pour accompagner notre volonté de sécurisation du centre-village et des sites vidéo-protégés. Nous ne visons nullement une politique « du chiffre », et la verbalisation est opérée avec discernement. Les incivilités, les comportements dangereux, sont les cibles principales du dispositif.

Dépôts sauvages

Nous constatons des dépôts autour de certains PAV alors même que ceux-ci ne sont pas pleins. Ces actes d'incivilités ne sont pas anodins.

Le dépôt sauvage : un acte répréhensible

Tout dépôt ou abandon d'ordures en dehors des containers de tri, y compris quand ceux-ci sont pleins (d'autres points de collecte restant accessibles) constitue une infraction passible d'une amende allant de 35 à 1 500 €.

Signalez les dysfonctionnements au service Environnement par téléphone au 04 74 53 45 16 ou par mail à gestiondechets@vienne-condrieu-agglo.com



Extraits d'arrêtés municipaux

n° 2021 - 22 : Place des Bourrelières

Considérant que de nombreux véhicules stationnent de manière ininterrompue en un même point du parking place des Bourrelières pendant de longues durées, accentuant les difficultés d'emplacements disponibles aux abords du groupe scolaire, il convient par conséquent de réglementer la durée maximum du stationnement afin de favoriser la rotation des véhicules.

Sera considéré comme abusif, tout stationnement d'un véhicule en un même point et sur une durée excédant 48 heures.

Déjections canines

L'une des premières choses que l'on apprend en éducation canine, c'est de ramasser les déjections de son chien, d'avoir toujours à disposition des sacs afin de maintenir l'espace public propre après les besoins du chien. Le maître a donc une grande responsabilité. Pour rappel, tout propriétaire ne ramassant par la crotte de son chien est amendable à hauteur de 68 €.

n° 2021 - 12 : Entretien des abords de propriétés

Considérant que les voies et espaces publics doivent être entretenus pour maintenir la commune dans un état constant de propreté, d'hygiène et de sécurité.

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales, risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise des voies, aussi bien la commodité que la sécurité de la circulation.

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt général.

Entretien des trottoirs et caniveaux :

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur à partir du mur de la façade, clôture, ou limite de la parcelle.

Entretien des végétaux :

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Sou des écoles



L'année scolaire s'est une fois encore achevée dans un contexte sanitaire particulier qui ne nous aura pas permis de réaliser nos manifestations habituelles.

En effet, après l'annulation du vide-grenier quelques jours avant sa tenue en septembre 2020, le marché de Noël qui n'a pas pu se dérouler, nous avons été contraints d'annuler l'intégralité de nos autres manifestations habituelles : le loto, le caramentran et la traditionnelle kermesse clôturant l'année scolaire.

Ayant à cœur de maintenir tout de même des événements, nous avons innové en proposant aux parents d'élèves l'achat de sacs isothermes personnalisés avec les dessins des enfants. Cette vente aura une nouvelle fois été un succès avec près de 300 sacs vendus et nous vous en remercions.

Enfin, nous avons pu terminer l'année par un moment de convivialité lors du pot que nous avons offert aux élèves de CM2, à leurs parents et l'équipe enseignante afin de pouvoir remettre aux élèves une clé USB personnalisée. Une belle surprise nous attendait avec une démonstration de leurs chorégraphies travaillées avec leur maîtresse au cours de cette année scolaire : Mickael Jackson, zumba et madison parents-enfants, étaient au programme pour notre plus grand bonheur !

Le **mardi 5 octobre 2021** se tiendra l'**Assemblée Générale** du Sou des Ecoles. Nous avons besoin de vous pour renforcer notre équipe ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Nous restons également à votre disposition par mail : sou.ecoles.chuzelles@gmail.com ou sur notre page Facebook.



Associations

ACDS Don du sang

Collecte de sang

Le niveau de réserves en produits sanguins labiles de l'EFS est historiquement bas et l'ACDS remercie tous les donateurs qui se sont déplacés lors de notre dernière collecte du 7 juin dernier où 105 dons ont été récoltés.

Nous vous attendons encore nombreux à la prochaine collecte qui aura lieu à la salle de la Blanchonnière le **20 septembre 2021 de 15h30 à 19h00**

Inscription sur le site <https://efs.link/rdv>
D'ici là prenez soin de vous et de vos proches !



ACAC

Après le report l'an dernier de la 20ème édition du Marché de Noël, suite aux conditions sanitaires de la Covid 19, l'Association des Commerçants et Artisans - Professions Libérales de Chuzelles vous offrira le **samedi 4 décembre 2021, devant les commerces et à partir de 17h30** : un spectacle créé par la Compagnie Fantasy et intitulé

« **CHAT PERCHÉ ou LE MIRACLE DE NOEL** » tel un livre ouvert : une Bonne fée, une princesse, des troubadours et des lutins vous entraîneront dans une comédie féerique...

A très bientôt de vous revoir et prenez soin de vous et de vos proches.



APE Association des Parents d'Elèves



L'année scolaire 2020-2021 a été fortement marquée par les restrictions sanitaires liées au COVID qui ont pesé tant sur la vie quotidienne de nos enfants que sur l'organisation des temps scolaires et périscolaires. L'APE a tenu à maintenir malgré le contexte le lien entre les parents membres de l'association et avec l'équipe enseignante et la commission école de la Mairie.

Cette nouvelle période scolaire qui s'ouvre doit être l'occasion de redynamiser les échanges entre parents. Nous vous invitons à vous rapprocher de nous pour participer aux réunions et temps conviviaux de l'APE, en partenariat avec l'école et la Mairie, qui permettent de suivre et accompagner la vie de nos enfants à l'école, à la garderie, à la cantine.

Ceci est d'autant plus important que de forts enjeux se poseront cette année :

- une nouvelle classe de maternelles a ouvert à la rentrée avec la mise en place de locaux temporaires ;
- un projet global d'extension du groupe scolaire est à l'étude au niveau de la Mairie ;

- les horaires de l'école changent : la pause de midi dure désormais 2h avec un nouveau fonctionnement au restaurant scolaire, l'APE sera vigilante à la qualité de ce temps méridien.

Nous vous attendons nombreux à notre Assemblée générale du **21 septembre à 20h30**, salle des Poletières pour évoquer tous ces sujets.

Ce moment sera également l'occasion de constituer la liste des parents délégués pour les élections des parents d'élèves qui auront lieu en octobre : 20 parents peuvent se proposer sur la liste.

Rejoignez-nous : apecchuzelles@gmail.com ou Facebook : APE Chuzelles



Centre des Mille Loisirs



Le Centre 1000 loisirs est un accueil de loisirs à la journée pour les enfants de 3 à 17ans les mercredis et vacances scolaires.

C'est aussi du théâtre.

L'activité extra-scolaire s'adresse aux enfants, adolescents, jeunes et adultes, animée par Nicolas Crespin, intervenant professionnel.

Nicolas lève le voile sur sa pratique et sa passion...

« Le théâtre est un moyen de découverte et d'exploration de soi-même et des autres. Cette passion, que je souhaite partager avec toute personne curieuse ou sensible à cet art, ouvre différents chemins que j'aime parcourir durant une saison d'atelier théâtre :

- Faire travailler son imaginaire,
- Développer sa sensibilité,
- S'écouter... et, « surtout », écouter les autres,
- Apprendre à mieux connaître son corps... et son cœur !,
- Se retrouver face à un collectif et tenter de « s'y fondre » avec aisance,
- Acquérir une rigueur nécessaire à cette pratique,
- Découvrir différentes formes de langages : le geste, la parole, le rythme, l'espace...

Nous rejoindre sur cet atelier est avant tout la participation à une aventure humaine. Avec, comme « cerise sur le gâteau », un spectacle reflétant le travail fourni durant l'année. Sans oublier, la quête ultime, bien entendu, du plaisir, du plaisir et encore du plaisir !!! »

En pratique : Les ateliers « théâtre » débutent en septembre et s'achèvent fin septembre de l'année suivante, avec un spectacle. L'activité se déroule hors vacances scolaires.

Ateliers enfants et ados :

À Chuzelles, à la salle des Poletières

Les 7/10 ans se retrouvent **le mardi de 18 à 19h.**

Les 11/14 ans se retrouvent **le mardi, de 19 à 20h.**

À Luzinay, à la salle des Arcades

Les 10/12 ans s'entraînent le mercredi de 18 à 19h

Les 12/15 ans, le mercredi de 19 à 20h

A Luzinay, au centre mille loisirs

Les ados, 1 samedi par mois (3h) de 14h à 17h

Troupe théâtre adultes

Dirigés par Nicolas Crespin, les participants se retrouvent deux vendredis par mois, de 20h00 à 22h30 ou deux samedis par mois, de 9h45 à 12h15 au Centre 1000 loisirs à Luzinay.

Le Pinceau Magique



L'Association **le Pinceau Magique** propose d'expérimenter l'expression artistique sous toutes ses formes, ainsi que de favoriser et développer la créativité et le bien-être des petits et des grands.

Cette année 2021/2022 l'atelier d'éveil créatif pour les 6/12 ans accueille 12 petits artistes en herbe.

C'est dans une ambiance ludique et enrichissante que les enfants s'épanouissent en expérimentant des champs artistiques différents comme le collage, la peinture, le dessin, la terre, le land art ...

Petits et grands si vous avez envie de développer votre créativité et de découvrir vos talents cachés rejoignez nous au **06 95 62 98 38**

l'équipe du pinceau magique.



Arts & Loisirs à Gogo



EXPOSITION ANNUELLE 16ème édition

Samedi 9 octobre 2021 de 14h à 18h et dimanche 10 octobre de 10h à 17h à la Blanchonnière.

Les membres de l'association ont le plaisir de pouvoir enfin vous présenter leurs travaux de ces deux dernières saisons et vous proposer des démonstrations de différentes techniques de dessins.

Entrée libre avec mesures sanitaires en vigueur obligatoires.

Retrouvez-nous sur www.artsetloisirsagogo.com

Chorale la Clé des Chants

Bonjour à tous,



La période particulière que nous avons traversée nous a amené, avec regret, à annuler un certain nombre de nos rendez-vous : Concert de Printemps, Cérémonies du 8 Mai, Fête de la musique, ...

Nous avons pu reprendre nos répétitions en Juin, et vous pourrez nous retrouver le Samedi 4 Septembre lors du forum des associations où vous découvrirez notre prochaine saison, et le Samedi 4 Décembre sur le stand Téléthon lors du marché de Noël, ces deux manifestations étant organisées par la mairie.

Et si cela vous tente venez nous rejoindre, nous répétons tous les jeudis de 20h à 22h aux Poletières.

Après le forum des associations le rendez-vous suivant sera le Dimanche 28 Novembre pour notre repas annuel à La Blanchonnière, et notre prochain concert le Vendredi 6 Mai 2022 également à La Blanchonnière.

Vous pouvez nous suivre sur le site : www.lacledeschantschuzelles.com



Ecole de Musique de Seyssuel - Chuzelles



En septembre, les portes de l'école de musique de Seyssuel Chuzelles vont rouvrir.

Que vous soyez enfants, à partir de 4 ans, ou plus grands, jusqu'à 99 ans, l'ensemble de l'équipe sera ravie de vous accueillir. Débutant, confirmé ou en demande de perfectionnement, l'ensemble des professeurs, diplômés et passionnés saura vous motiver et vous conduire dans des contrées inexplorées ou à revisiter.

Osez vous lancer ! Piano, guitare, flûte, basse, violon, clarinette, batterie, saxophone, trompette composent la partition de l'école. N'oublions pas le chant, instrument universel & indémodable. Et la nouveauté de l'année, l'ouverture de cours d'accordéon chromatique.

La musique se partage, aussi bien dans l'écoute que dans la pratique. Alors... prenons un peu de notre temps pour cela !

Venez nous rencontrer au forum des associations le samedi 04 septembre 2021 à la Blanchonnière de Chuzelles ou à l'Atrium de Seyssuel.

Mail : ecolemusiqueseychu@gmail.com

Site : <https://emsc.opentalent.fr/>

Facebook : Ecole de musique Seyssuel-Chuzelles



Comme depuis plusieurs mois maintenant, notre activité est totalement dépendante de la situation sanitaire. Nous espérons dans le bulletin précédent un retour à une vie normale plus rapide, afin que chacun puisse pratiquer ses activités plus librement. La situation n'ayant que très peu évolué, notre ACCA n'a pas pu organiser ses traditionnelles manifestations.

Afin de redynamiser l'association et la vie du village, nous proposerons, en nouveauté cette année une matinée Boudin à la chaudière et Andouillettes, selon le calendrier suivant :

- **Marché de Noël** : 4 Décembre 2021 - Centre Village
- **Matinée Boudins/Andouillettes** : 13 Février 2022 à la Blanchonnière
- **Matinée Saucissons à Cuire** : 6 Mars 2022 au Mille Club
- **Ball Trap** : 7 et 8 Mai 2022 - Carrière

Nous vous espérons nombreux à ces manifestations, afin de partager un bon moment en toute convivialité.

Et nous avons l'honneur de vous proposer une journée **"Un Dimanche à la Chasse"** qui se déroulera le **dimanche 17 Octobre 2021**. Le principe consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent une immersion totale au cœur d'une partie de chasse. Pour les inscriptions veuillez contacter le président de ACCA de Chasse Mr LABBE Patrick Tél: 06.88.22.89.44

Concernant la chasse, l'Ouverture Générale de la Saison 2021/2022 est prévue le **12 Septembre**, pour une fermeture le 09 Janvier 2022. Cette année encore, mettons tous l'accent sur le partage de la nature entre tous ses usagers et bien sûr, dans le respect de chacun.

Rugby Club de la Sevenne



Nouvelle saison pour le Rugby Club de la Sevenne.

Aujourd'hui, malgré le COVID19, c'est un réel plaisir de retrouver le stade et les crampons.

Les objectifs de la saison 2021-2022 pour les équipes Séniors sont d'une part sportif : finir dans les 4 premiers du championnat de la ligue AURA, pour viser sous moyen terme la montée en Honneur, et d'autre part collectif : engager 2 équipes dans la compétition, la Une et la Réserve.

Tout l'encadrement concourt à ces objectifs . La reprise officielle de la compétition « Série Régionales - Promotion d'Honneur » est prévue pour le 26 septembre 2021, avec des phases finales programmées dès le mois de mai 2022.

Les effectifs de l'Ecole de Rugby restent stables. La nouveauté de la saison 2021-2022 : une section Baby rugby accueillera tous les enfants, filles ou garçons, dès 3 ans révolus. Il s'agit d'appréhender la mobilité et le positionnement dans l'espace par rapport aux autres, avec du matériel adapté à l'âge. L'ensemble des éducateurs est formé pour concevoir les entrainements à chaque âge de l'enfant, dans un souci de santé et de plaisir dans le jeu collectif. Le mois de septembre 2021 est l'occasion pour vos enfants d'essayer le rugby lors des entrainements des mardis soirs (moins de 10 ans et moins de 12 ans) et samedis matins (de 3 ans à moins de 12 ans).

Votre club a intégré 2 alternants, Hugo Berthon, alternant Campus 2023, en gestion des associations, et Nicolas Vercasson, apprenti Licence Gestion et développement des organisations sportives, que vous pourrez rencontrer au gré des entrainements, tournois ou matchs.

Pour toutes informations, vous pouvez nous joindre au **06 23 05 83 48** et sur www.rugby-club-la-sevenne.fr. Venez nous suivre sur facebook.com/RCSevenne/



Groupe Séniors 2021-2022



Ecole de Rugby : les enfants heureux



Danses & Vous *Danses et vous*

DANSES ET VOUS débutera sa deuxième année d'activité le Lundi 6 Septembre 2021.

Vous pourrez nous rencontrer lors du forum de Chuzelles le samedi 4 septembre.

Nous proposons des cours de danses pour les adultes les lundis soirs de 19H à 22H et les mercredis soirs de 19H15 à 21H15 à la Salle "Le Mille Club" ainsi que les jeudis soirs de 19H15 à 22H15 à la Blanchonnière.

Votre animateur de danses Loïc et son assistante Véronique ainsi que votre animatrice de danses Christine auront le plaisir de vous accompagner lors de l'apprentissage de ces danses.

DANSES ET VOUS organise le **Samedi 23 octobre 2021** son **Assemblée Générale**,

Ainsi que **2 week-ends en 2022 : les 26 et 27 mars et les 21 et 22 mai**.

Lors de ces évènements, l'association vous proposera :

- Des stages de danses pour les personnes débutantes mais aussi pour les personnes désirant se perfectionner. Différentes danses de couples seront enseignées durant ces stages (West Coast Swing, Rock, Salsa, Danses de Salon, etc...) ainsi que de la Country et de la Danse en Ligne (Style Madison, Kuduro)

- Des moments dansants conviviaux où vous pourrez mettre en application vos talents de danseurs

Tous les cours et les évènements sont accessibles aux adultes (débutants ou avancés) voulant découvrir ou redécouvrir le plaisir de la danse et partager des instants agréables.

Pour de plus amples renseignements, veuillez nous contacter :

Tel : **06 16 90 89 74** - Mail : dansesetvous@outlook.com ou sur notre site sjcdansesetvous.fr

PLANNING		<i>SJC Danses et vous</i>				2021/2022	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI		MERCREDI	JEUDI	
	DANSES ET VOUS <small>(Le Mille Club - Chuzelles)</small>	SJC DANSES <small>(Michel Fouret - St Jean Chuzelles)</small>	SJC DANSES <small>(Christine Fouret - St Just Chuzelles)</small>		DANSES ET VOUS <small>(Le Mille Club - Chuzelles)</small>	DANSES ET VOUS <small>(Le Mille Club - Chuzelles)</small>	
19H 20H	WEST COAST SWING <small>nlv.2 (P1 et P2)</small>	DANSE EN LIGNE <small>nlv.1 (P1 et P2)</small>	WEST COAST SWING <small>nlv.1</small>	19H15 20H15	DANSE EN LIGNE <small>nlv.1 (P1 et P2)</small>	DANSE EN LIGNE <small>nlv.2 (P1 et P2)</small>	
20H 21H	SALSA (P1) BACHATA (P2) <small>nlv.2</small>	ROCK'N ROLL <small>nlv.1</small>	SALSA (P1) BACHATA (P2) <small>nlv.1</small>	20H15 21H15	COUNTRY <small>(P1 et P2)</small>	SALSA (P1) BACHATA (P2) <small>nlv.1</small>	
21H 22H	WEST COAST SWING <small>nlv.2 (P1 et P2)</small>	DANSE EN LIGNE <small>nlv.2 (P1 et P2)</small>	ROCK'N ROLL <small>(P1 et P2)</small>	21H15 22H15	Ateliers CHRISTINE Dans les autres salles LDC	ATELIER CHACHA - WEST - ROCK	

P1 = PERIODE 1 - du 04/09 au 30/12/2021 et du 11/04/22 au 31/05/22 P2 = PERIODE 2 - du 03/01/2022 au 31/04/22 et du 30/09/2022 au 31/05/22
A TOUTES LES MANIFESTATIONS LES VACANCES OCCASIONNELLES ET LES JOURS FERMES

Découvrez le

FOOTBALL

AVEC LE FC SEVENNE

Toutes catégories
Journée porte ouverte
Septembre 2021

Renseignements
sevennefc@gmail.com
06 03 67 66 22

SUIVEZ-NOUS SUR **LES RÉSEAUX SOCIAUX**

Football Club FC Sevenne

Prochaines manifestations

- **Stage Octobre 2021** : du 25/10/2021 au 29/10/2021 (en journée) à Villette de Vienne
- **Sabodet** : le **24/10/2021** à Serpaize
- **Arbre de Noël** : Décembre 2021 (Après-midi et soirée) à Villette de Vienne
- **Matinée boudin** : Le **09/01/2022** Serpaize
- **Tournoi U6-U9 indoor** : les 22 et 23/01/2022 à Pont-Evêque
- **Tournoi U10-U13 indoor** : les 29 et 30/01/2022 à Pont-Evêque

Renseignements : sevennefc@gmail.com - **06 03 67 66 22**

Association Sport Fitness Chuzelles

L'Association Sport Fitness reprend les cours collectifs orientés Sport Santé suite à la dissolution de la GV de Chuzelles !

Il n'était pas question de laisser les nombreux adhérents de la GV sans activité physique au sein de leur village. C'est pourquoi, Samir Labidi répond favorablement aux sollicitations de ces élèves en créant la SECTION CHUZELLES.

Entouré d'un groupe de volontaires locales : Laurence Guignard, Céline Leger et Béatrice Dal-Gobboune, il ouvre une antenne iséroise de l' Association Sport Fitness de Lyon qu'il préside depuis 20 ans.

L.A.S. Fitness Section Chuzelles vous accueille dès le 13 septembre pour une semaine découverte. Au programme, des cours Sport Santé ouverts et accessibles à tous encadrés par des coachs diplômés !

Vos cours favoris mais également des nouveaux : Pilates, Step, Gym sénior, Renforcement Musculaire, Zumba, Yoga... vous trouverez forcément le cours qu'il vous faut !

NOUVEAU : Pour apprendre et se développer tout en s'amusant : FITNESS KID

Parce que les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge, l'association propose ici des cours pour les enfants le mercredi de 4 à 10 ans!

L'association sera présente au forum associatif du village du 4 septembre.

Infos : <https://asfitness.fr> - asfchuzelles@gmail.com

La Nordique Chuzelloise

Venez rejoindre la dernière née des associations de Chuzelles : **La Nordique Chuzelloise**

Dans une ambiance sympathique et conviviale accompagnés par Muriel notre professeure, vous allez découvrir la technique de la marche nordique : marche avec bâtons. C'est un sport très complet qui utilise 90% des muscles du corps, améliore la coordination.

Sport de plein air, la marche nordique insufflé une bouffée d'oxygène et de bonne humeur.

La marche nordique s'adresse à tous les adultes, quels que soient l'âge et le niveau de pratique sportive.

Les lundis soirs 18h30-20h - Les jeudis 9h-11h

Tarif : 100€ pour l'année hors vacances scolaires et pause hivernale (janvier pour les cours du lundi). Inscription au forum des associations le samedi 4 septembre.

Adresse Mail : nordiquechuzelloise@gmail.com

AFR Association Familiale Rurale

Tout d'abord nous espérons que vous allez tous bien.

Cette année 2021, comme l'année précédente, n'aura pas permis de nous retrouver lors de nos diverses manifestations que nous avons, avec regret, été obligé d'annuler soit suite aux confinements, soit suite aux interdictions de regroupements de personnes et d'utilisation des salles communales.

Le but de l'Association Familiale étant de réunir les familles, tous âges confondus et de leur faire partager des moments de détente conviviaux, nous espérons bien nous retrouver et vous retrouver tous, cette fin d'année et l'année prochaine, pour de nouvelles aventures.

Parallèlement, le soutien scolaire dispensé bénévolement tous les mercredis après-midis, s'adressant aux familles ayant des enfants scolarisés en primaire et au collège, a repris en mai et juin et devrait se poursuivre normalement à partir du 8 septembre.

D'ores et déjà, veuillez noter nos prochaines manifestations :

- Samedi 4 septembre : Participation au forum des associations à la Blanchonnière

- **Vendredi 15 octobre : Marche de nuit** à 20h00 au Mille-Club
- **Samedi 13 novembre : Après-midi ping-pong** à 14h00 à la Blanchonnière
- **Samedi 4 décembre 2021 : Stand Téléthon** lors du Marché de Noël

Nous vous attendons nombreux.

Prenez soin de vous et de vos proches, à très bientôt.



Départ de la marche de nuit en 2019

Les Copains des 7

Les copains des 7 se réuniront le **vendredi 22 octobre 2021** à 19h30 à la salle des Poletières pour leur assemblée générale. Après les bilans moraux et financiers, le bureau annoncera les futures manifestations pour 2022.



Nous participerons au forum des associations du samedi 4 septembre pour rencontrer nos adhérents et pourquoi pas en recruter de nouveaux....



Chuzelles Histoire et Patrimoine

4 septembre 2021 : Forum des associations

11 septembre 2021 : Journées européennes du patrimoine.

Nous nous retrouverons, de 14h à 18h, aux abords de la chapelle St-Maxime. Repli au 1000club en cas de pluie.

FNACA de Chuzelles - Seyssuel

Prochaines manifestations :

Le vendredi 27 août :
Voyage d'une journée (salle Poletières)

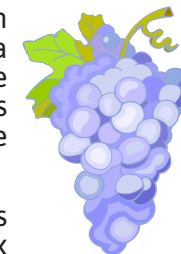
Le samedi 18 septembre : Pétanque F.N.A.C.A. au stade + repas au "mille-club" le soir

Le vendredi 15 octobre : Assemblée Générale F.N.A.C.A. à 17H au "mille-club"



St Vincent de Chuzelles

Ce premier semestre 2021, en raison des conditions sanitaires liées à la pandémie de la « COVID 19 » a encore bloqué la majorité des manifestations associatives et ne nous a pas permis de nous retrouver.



Ces confinements et interdictions successives ont coupé les liens sociaux existant entre les adhérents. A l'heure actuelle nous maintenons les dates pour la fin d'année 2021 et l'année 2022 à venir. Elles pourront avoir lieu sous réserve du respect des conditions gouvernementales en vigueur au moment de leur réalisation. Selon les directives et les contraintes, nous pourrions être amenés à les annuler ou les modifier.

Voici le calendrier établi à l'heure actuelle :

- **Samedi 28 août 2021** : après-midi pétanque entre sociétaires (stade et Poletières)
- **Samedi 16 octobre 2021** : repas grenouilles à la Blanchonnière

Année 2022 :

- **Dimanche 23 janvier 2022** : Assemblée générale aux Poletières et repas au Mille-Club
- **Dimanche 20 février 2022** : concours de Belote à la Blanchonnière
- **Dimanche 26 juin 2022** : voyage annuel (Poletières le soir)
- **Samedi 3 septembre 2022** : après-midi pétanque entre sociétaires (stade et poletières)
- **Samedi 15 octobre 2022** : repas grenouilles à la Blanchonnière

En espérant que vous allez tous bien, continuons à nous protéger et à protéger les autres afin que nous puissions nous retrouver très vite.

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET : 06 75 79 84 73

Le Trait d'Union

Nous avons eu l'autorisation de la mairie de rouvrir notre club après des mois de fermeture. Nos activités ont repris tous les jeudis de 14h à 18h. Nous nous réunissons pour des jeux variés : coinche, scrabble, rumikub etc... Vers 16h nous avons un goûter (petit gateau et une boisson). Il est évident que nous respectons les consignes sanitaires : port du masque, distanciation, gel hydroalcoolique à disposition etc.

Pour le restant de l'année 2021, nous espérons faire un **concours de belote coinchée le samedi 23 octobre 2021**, ainsi qu'une **choucroute dansante courant novembre 2021**.

L'inscription au club ne débutera qu'en janvier 2022 à l'occasion du tirage des rois.

Nous vous invitons à nous rejoindre **les jeudis après-midi** pour un bon moment de détente à la salle du club 64 rue du verdier.

